

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1912)  
**Heft:** 14

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS  
RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le Chemin de fer électrique et à crémaillère Blonay-les Pléiades sur Vevey*, par V. Ryncki, ingénieur (suite et fin). — *Dépenses des cantons pour travaux de corrections et d'endiguements exécutés en 1911, avec l'appui financier de la Confédération*. — *Chronique* : Quelques nouvelles conceptions de la mécanique. — *Correspondance*. — Société suisse des ingénieurs et architectes. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — *Bibliographie*. — Tunnel de Granges. — Souterrain du Mont d'Or.



Fig. 15. — Vue d'un train sur rampe de 200 %.

C<sup>ie</sup> des Chemins de fer électriques veveysans.

## Le Chemin de fer électrique et à crémaillère Blonay-les Pléiades sur Vevey.

par V. RYNCKI, ingénieur.

Directeur de la C<sup>ie</sup> des Chemins de fer électriques veveysans.

(Suite et fin<sup>1</sup>).

### Matériel roulant.

*Locomotives électriques.* — Les trains circulant sur la ligne à crémaillère Blonay-les Pléiades se composent d'une

<sup>1</sup> Voir N° du 25 juin 1912, page 137.

locomotive électrique et d'une ou de deux voitures à voyageurs, ou encore d'une locomotive électrique avec une voiture à voyageurs et un wagon à marchandises ou deux wagons à marchandises.

La composition maximum d'un train est la suivante :

1 locomotive électrique . . . . .	kg. 15 500
1 voiture à voyageurs C . . . . .	" 7 600
1 " " C F . . . . .	" 7 030
Charge des 2 voitures . . . . .	" 6 200
	Total . . . . kg. 36 330

Deux locomotives électriques ont été mises en service en 1911 une troisième sera livrée cette année.

Les locomotives sont construites de manière à pouvoir circuler aussi bien sur le tronçon à crémaillère que sur les voies à simple adhérence du réseau des Chemins de fer électriques veveysans.